

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 21 avril 2026, et ce, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M. Pier-Luc Chayer,	membre représentant la communauté
M ^{me} Viviane Drapeau,	membre parent représentant le district 4
M. Yannick England,	membre représentant le personnel enseignant
M. Pier-Luc Girard,	membre représentant la communauté
M ^{me} Johanne Hamel,	membre représentant la communauté
M ^{me} Malaythip Phommasak,	membre représentant le personnel d'encadrement
M ^{me} Marie-Josée Tremblay,	membre représentant le personnel de soutien
M ^{me} Lauralie Sarrazin,	membre parent représentant le district 3
M ^{me} Nathalie St-Louis,	membre représentant les directeurs d'établissement

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M. René Brisson, directeur général, est présent. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'administration aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Alexandre Gagnon, M^{me} Jaymee Lafave et M. Kevin Pelletier ont motivé leur absence.

Invités :

M. Marc-André Leblanc, directeur, Service des ressources matérielles
M^{me} Isabelle Gallant, directrice adjointe, Service des ressources matérielles
M. David Castanha-Morin, directeur, Service des ressources financières
M. Atiogbe Ghislain Tovor, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Jean Bourassa, coordonnateur, Service de l'organisation scolaire et du transport

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-563/SSGAJ)

M. Pier-Luc Chayer **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. **Points statutaires**

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. **Sujets à traiter ne nécessitant pas présentation ou discussion (ordre du jour de consentement)**

2.1. Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2026

2.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2026

3. **Période de questions des élèves**

4. **Période de questions du public**

5. **Comités du conseil d'administration**

6. **Sujets à traiter nécessitant présentation ou discussion**

6.1. Abrogation de la politique 6402

6.2. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources

6.3. Planification des besoins d'espaces 2026-2027 (PQI-27-37)

- 6.4. Calendrier scolaire (Formation générale des jeunes) 2027-2028
- 6.5. Calendrier scolaire (Formation professionnelle et générale des adultes) 2027-2028
- 6.6. Cadre organisationnel des services de garde 2026-2027 – Retour de consultation
- 6.7. Démission d'un membre de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
- 6.8. Gestion contractuelle – Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} février et le 31 mars 2026
7. **Information de la présidente ou du directeur général**
8. **Divers**
9. **Levée de la séance**

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

2. SUJETS À TRAITER NE NÉCESSITANT PAS PRÉSENTATION OU DISCUSSION (ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT)

Tous les points contenus à l'ordre du jour de consentement sont adoptés d'une seule voix. Les points 2.1 et 2.2 sont adoptés sur proposition de M. Yannick England.

2.1. DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2026 (RCA-564/SSGAJ)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Yannick England de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2026.

Adopté

2.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2026 (RCA-565/SSGAJ)

M. Yannick England **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2026.

Adopté

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

M^{me} Jennifer Authier-Wurtele, élève de l'École polyvalente Saint-Jérôme ainsi que M. Anthony Vézina, élève de l'école secondaire des Hauts-Sommets présentent leur projet « Le spectacle de l'espoir ».

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rencontres des comités du conseil d'administration :

- Comité des ressources humaines – N/A
- Comité de vérification – volet RARC – 7 avril 2026
- Comité de vérification – 14 avril 2026
- Comité de gouvernance et d'éthique – 26 mars 2026

6. SUJETS À TRAITER NÉCESSITANT PRÉSENTATION OU DISCUSSION

6.1. ABROGATION DE LA POLITIQUE 6402 – POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS DANS LES COURS D'ÉCOLE ET LES PARCS-ÉCOLE – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-566/SRM)

CONSIDÉRANT la volonté du service des ressources matérielles de procéder à la mise à jour de l'ensemble de ces documents normatifs;

CONSIDÉRANT la désuétude de la politique 6402;

CONSIDÉRANT QUE le service des ressources matérielles est responsable des programmes de maintien et d'entretien des installations mises à la disposition des usagers sur ses immeubles;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation dicte les modalités applicables de la mesure 50530 concernant l'amélioration des cours d'école et que ces modalités peuvent changées d'une année à l'autre;

CONSIDÉRANT QUE le service des ressources matérielles propose de mettre à disposition des établissements souhaitant présenter un projet dans le cadre de la mesure 50530 un guide destiné à les accompagner dans leur démarche;

CONSIDÉRANT le référentiel des documents normatifs et des niveaux d'approbation et la structure de participation des gestionnaires du CSSRDN;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Viviane Drapeau, membre du conseil d'administration, d'autoriser la tenue de la consultation avec clôture au 16 juin 2026 concernant l'abrogation de la politique 6402.

Adopté

6.2. OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES – POUR ADOPTION (RCA-567/SRF)

CONSIDÉRANT QUE l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources (CRR);

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le 9 mars 2026;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité de parents le 9 mars 2026;

CONSIDÉRANT la consultation auprès des conseils d'établissement entre le 25 février et le 31 mars 2026;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Nathalie St-Louis, membre du conseil d'administration, d'adopter les objectifs, principes et critères de répartition des ressources, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire du CSSRDN sous la cote CA2025-2026-06 et d'autoriser le directeur général et le directeur du Service des ressources financières à apporter les corrections à la suite du dépôt des paramètres d'allocation des ressources du ministère de l'Éducation du Québec.

Adopté

6.3. PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE 2026-2027 (RCA-568/SOST)

CONSIDÉRANT QU'une analyse des besoins a été effectuée à la suite de la réception du portrait personnalisé du MEQ des capacités d'accueil des établissements du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;

CONSIDÉRANT QU'un projet de planification des besoins a été transmis le 16 février aux municipalités concernées par une demande d'ajout d'espace;

CONSIDÉRANT QUE des discussions sont en cours avec les municipalités concernées par une demande d'ajout d'espace;

CONSIDÉRANT QUE la planification des besoins d'espace a été effectuée en tenant compte de la prévision de l'effectif scolaire et des projets domiciliaires;

CONSIDÉRANT QUE la planification des besoins d'espace respecte le calendrier ministériel ainsi que les nouveaux encadrements législatifs;

Il est **PORPOSÉ** par M. Pier-Luc Chayer, membre du conseil d'administration, d'adopter la planification des besoins d'espace 2026-2027 du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, tel qui appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote CA2025-2026-11.

Adopté

6.4. CALENDRIER SCOLAIRE (FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES) – 2027-2028 – POUR ADOPTION (RCA-569/SOST)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord établit le calendrier scolaire écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (LIP #238);

CONSIDÉRANT QUE le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes a fait l'objet d'une consultation du 24 février au 31 mars 2026, et ce, dans le respect des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et des conventions collectives;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lauralie Sarrazin, membre du conseil d'administration, d'adopter le calendrier scolaire (Formation générale des jeunes) 2026-2027 du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, tel qui appert plus amplement du document déposé au répertoire sous la cote CA2025-2026-07.

Adopté

6.5. CALENDRIER SCOLAIRE (FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – POUR ADOPTION (RCA-570/SOST)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (LIP #252);

CONSIDÉRANT QUE le calendrier scolaire de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes a fait l'objet d'une consultation du 24 février au 31 mars, et ce, dans le respect des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et des conventions collectives;

Il est **PROPOSÉ** par M. Pier-Luc Girard, membre du conseil d'administration, d'adopter le calendrier scolaire de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes 2027-2028 du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, tel qui appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote CA2025-2026-08.

Adopté

6.6. CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE 2026-2027 – RETOUR DE CONSULTATION (RCA-571/SRÉ)

CONSIDÉRANT la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire* qui a été modifiée et adoptée le 23 janvier 2024 (politique 3203);

CONSIDÉRANT QUE la politique prévoit une révision annuelle du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet du *Cadre organisationnel des services de garde 2026-2027* a fait l'objet d'une consultation du 25 février au 31 mars 2026 auprès des instances concernées;

Il est **PROPOSÉ** par M. Pier-Luc Girard, membre du conseil d'administration, d'adopter le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2026-2027 le tout tel qu'appert plus amplement des documents versés au répertoire du CSSRDN sous la cote CA2025-2026-10.

Adopté

6.7. DÉMISSION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Pour information

6.8. GESTION CONTRACTUELLE – DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE SERVICE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 31 MARS 2026

Pour information

PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCA-572/SSGAJ)

Mme Viviane Drapeau **PROPOSE** de tenir une séance à huis clos. Il est 19 h 40.

RETOUR À LA SÉANCE (RCA-573/SSGAJ)

Johanne Hamel **PROPOSE** le retour à la séance publique. Il est 19 h 45.

7. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

8. DIVERS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-574/SSGAJ)

M^{me} Viviane Drapeau **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 19 h 50.

Adopté

Présidente

Secrétaire